

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Thiers Dore  
et Montagne  
L'INTERCO

AR Prefecture

N° 20231130-25

063 200070712-20231130-20231130\_25-DE  
Reçu le 15/12/2023  
Émis le 15/12/2023

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 novembre 2023 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 22 novembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE  
Ghislaine DUBIEN, à Jany BROUSSE  
Pépita RODRIGUEZ à Alexandra VIRLOGEUX  
André DEBOST à Bernard VIGNAUD  
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD  
Isabelle FUREGON à Davis DEROSSIS  
Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

### Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier STURMA, Philippe BARRAU ; Olivier CHAMBON.

**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

### GROUPEMENT DE COMMANDES MARCHÉ DE FOURNITURES DE MATÉRIELS ET LOGICIELS INFORMATIQUES

**Rapporteur :** Bernard VIGNAUD, Vice-Président

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et suivants,

**Considérant** que le Code de la Commande Publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes qui ont vocation à rationaliser les achats en permettant d'une part de réaliser

Conseiller.e.s en exercice :

57

Conseiller.e.s présent.e.s :

44

Suppléant.e.s ayant voix  
délibérative :

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants :

51

## AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130\_25-DE  
Reçu le 15/12/2023  
Publié le 15/12/2023

des économies d'échelle et d'autre part de gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation de contrats,

**Considérant** que dans ce cadre, il apparaît opportun de constituer un groupement de commande exclusivement constitué en vue de la passation et de l'exécution d'un marché public pour l'achat de matériels et logiciels informatiques entre la Commune de THIERS et la Communauté de communes de Thiers Dore et Montagne,

**Considérant** que ce groupement de commande est constitué temporairement, jusqu'aux termes du marché public,

**Considérant** que la Ville de THIERS assurera la coordination de ce groupement.

**Considérant** que la Commission d'Appel d'Offres compétente sera celle de la Ville de Thiers.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité :

- **Approuve** la constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et la Ville de Thiers ayant pour objet l'achat de matériels et logiciels informatiques, selon les conditions de la convention constitutive,
- **Approuve** le fait que la Ville de Thiers assume le rôle de coordonnateur dudit groupement de commandes,
- **Autorise** le lancement de la procédure de passation de marché dans le cadre du périmètre de la convention de groupement de commandes,
- **Approuve** le fait que la CAO compétente sera celle de la Ville de Thiers,
- **Autorise** le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes et tout document se rapportant à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 51

Conseillers présents : 44

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 51

Pour : 50

1 Contre : J-M LAVEST

Abstentions :

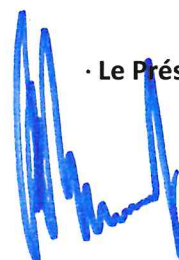
*Pour ampliation certifiée conforme,*

• Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

• Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon